

CODE ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE



CODE ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Message de Ramón Alejandro, Direction du Groupe SAICA	p 4
1. Objectif	p 5
2. Champ d'application	p 5
3. Code de conformité réglementaire et valeurs fondamentales de SAICA	p 6
1. Nos valeurs fondamentales: conformité réglementaire et gestion responsable pour une croissance durable	p 6
2. Travail en équipe	p 8
3. Protection de nos activités	p 10
4. Gestion de nos activités	p 12
5. Notre place dans le monde	p 16
6. Comment révéler un problème et chercher une assistance?	p 18



MESSAGE DE **RAMÓN ALEJANDRO**, DIRECTION DU **GROUPE SAICA**

Un des principes fondamentaux de notre groupe, que nous défendons avec fermeté depuis le début, et qui inspire et dirige les actions professionnelles de nos dirigeants et cadres, est le comportement éthique et licite, conçu pour garantir une croissance durable.



Prenez le temps de lire et de comprendre les principes et les règles incluses dans notre Code

Nous devons tous nous engager personnellement à créer une culture au sein de laquelle nous pouvons tous parler sans peur des représailles

Notre Code, qui bénéficie de la totale approbation et du soutien de notre Conseil d'administration, fournit à tous les employés les orientations sur la façon de prendre des décisions éthiques et licites. Aussi, il montre à tous ceux qui interagissent avec nous, aussi bien les clients que les fournisseurs, à quel point nous prenons au sérieux l'éthique et le respect de la loi, ainsi que l'importance pour SAICA d'avoir une philosophie et une culture ancrées sur des questions éthiques et de légalité des affaires.

Vous devez lire le Code en entier. Et de surcroît, vous devez l'appliquer, parce que les infractions au Code ou les actes illégaux ne seront pas tolérés et pourront entraîner des sanctions disciplinaires, indépendamment de votre statut au sein du groupe ou du département au sein duquel vous travaillez. Je ne tolérerais aucune pratique inappropriée. Si vous suivez ce Code et appliquez ses principes dans votre travail au quotidien (et si vous demandez conseil en cas de doute), vous êtes garantis d'accomplir vos missions avec intégrité et votre engagement montrera aux tiers que SAICA exerce ses activités de façon honnête, éthique et juste.

Nous sommes tous responsables de nos actions et il est de votre devoir de signaler et de remédier à toute situation que vous jugez incorrecte ou qui vous choque. Je m'engage personnellement à créer un contexte dans lequel nous puissions tous parler librement. S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas ou qui vous inquiète, si petite soit-elle, demandez. Vous pouvez vous adresser à votre superviseur, au service des Ressources Humaines, au département juridique, à votre référent local de la conformité ou au Responsable de la conformité du Groupe.

Les valeurs fondamentales de SAICA sont très simples. Nous devons veiller à les appliquer dans tout ce que nous faisons pour réussir ensemble.

Merci.

Ramón Alejandro



1

OBJECTIF

Pour protéger nos objectifs de succès à long terme, ainsi que la réputation de nos activités, il est indispensable d'avoir un comportement éthique, une attitude responsable et de respecter les lois et les réglementations. Nous croyons à une croissance durable basée sur l'équité. Chacun de nous, par nos actions et décisions, a une responsabilité personnelle pour construire notre réputation et appliquer les valeurs de SAICA.

L'objectif du présent Code de conduite éthique et de conduite licite des affaires (ci-après désigné « le Code ») est de nous aider à atteindre ces buts en établissant les principes éthiques sur lesquels reposent notre déclaration de valeurs et la façon dont nous gérons nos activités. Ce Code expose ces principes et fournit des indications sur la manière de les appliquer dans le cadre des activités de SAICA.

Nous sommes tous responsables de nos actes et devons tous nous engager à suivre le Code et appliquer ses principes à notre travail quotidien

Si vous ne comprenez pas ou que quelque chose vous préoccupe, même une chose minime, demandez... Et si vous voyez que quelque chose ne va pas ou que vous sentez gêné d'une quelconque manière, vous devez en parler et le transmettre



2

CHAMP D'APPLICATION

Le Code est applicable à l'ensemble du groupe SAICA. Tous les employés du Groupe SAICA, ses filiales et ses "joint-ventures" contrôlés par SAICA, doivent appliquer ce Code.



3

CODE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VALEURS FONDAMENTALES DE SAICA

1 NOS VALEURS FONDAMENTALES : **CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE** ET **GESTION RESPONSABLE** POUR UNE CROISSANCE DURABLE

1.1 **Système de gestion responsable et engagé**

- (a) Un des principes fondamentaux de notre entreprise, que nous défendons avec fermeté depuis son début et qui inspire et dirige les actions de nos dirigeants et cadres est le comportement éthique et licite, ainsi que la gestion responsable, conçue pour garantir la croissance durable et la rentabilité à long terme.
- (b) Notre engagement exige que tout le personnel de SAICA (dirigeants, responsables et employés) respecte et applique toutes les lois, règles et normes en vigueur dans les pays où SAICA développe son activité.
- (c) Cependant, notre engagement de comportement éthique va au-delà de la conformité de la loi et reflète notre désir de maintenir les niveaux éthiques les plus élevés et la plus grande intégrité dans la façon dont nous réalisons nos activités. Notre système de gestion reprend ces principes. En tant qu'entreprise commerciale, notre objectif est de générer des bénéfices, mais ce qui fait la différence est la manière de les réaliser.

1.2 **L'intérêt du Code**

- (a) Pour protéger nos objectifs de réussite à long terme, ainsi que la réputation de nos activités, il est indispensable d'avoir des niveaux éthiques élevés, une attitude responsable et de respecter la loi. Nous croyons dans la croissance durable basée sur l'équité.
- (b) Chacun de nous, avec ses actions et ses décisions, a une responsabilité personnelle dans la construction de notre réputation et dans la promotion des valeurs de SAICA.
- (c) Ce Code nous aide à atteindre ces objectifs en établissant les principes éthiques sur lesquels reposent notre déclaration de valeurs et la façon dont nous dirigeons nos activités. Ce Code contient ces principes ainsi que des conseils sur la façon de les appliquer dans tout ce que nous faisons.

L'implantation de ce Code montre notre engagement éthique, notre honnêteté et notre sentiment de la justice

Chacun de nous, avec nos actions et décisions, a une responsabilité personnelle pour construire notre réputation et mettre en œuvre les valeurs de SAICA

1.3

Tous les travailleurs de SAICA, de ses filiales et des “joint-ventures” contrôlées par SAICA, doivent appliquer ce Code

- (a) Vous devez consacrer du temps pour lire et comprendre les principes et règles décrits dans ce Code.
- (b) Si vous êtes un responsable, un cadre ou un superviseur, vous avez la responsabilité de :
 - (i) *montrer l'exemple, promouvoir et avoir un comportement et une conduite éthiques au sein de l'entreprise, en plus de respecter la loi et les normes en vigueur;*
 - (ii) *vous assurer que tous les membres de votre équipe ont accès à ce Code et le comprennent;*
 - (iii) *vous assurer que votre équipe bénéficie d'une formation concernant l'éthique et sa pratique en lien avec ce Code;*
 - (iv) *créer un environnement dans lequel les membres de votre équipe se sentent en confiance et puissent exposer leurs soucis éthiques, et vous assurer que ces soucis sont pris au sérieux et font l'objet d'un suivi.*
- (c) Les violations de ce Code ne seront pas tolérées, et elles pourront entraîner la mise en cause de la responsabilité pénale ou civile du contrevenant ainsi que des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.
- (d) Il n'est pas possible que ce Code soit exhaustif et expose toutes et chacune des lois, normes ou règles internes de SAICA. Dans certaines situations, vous devrez vous en remettre au bon sens pour prendre des décisions éthiques basées sur les principes décrits dans ce Code. Si vous êtes face un dilemme et si vous êtes incertain sur la façon de traiter la situation, vous devez vous référer aux consignes de ce Code. (Voir la Section 6 ci-après).

1.4

Comment identifier des comportements non éthiques et des dilemmes éthiques

Posez-vous les questions suivantes :

- (i) *Ces actions sont-elles licites, justes et honnêtes?*
- (ii) *Y a-t-il un point du Code qui puisse m'aider à prendre une décision?*
- (iii) *Comment vais-je me sentir après?*
- (iv) *Quelle réaction susciterait ce sujet s'il apparaissait dans les médias?*
- (v) *Serais-je à l'aise en expliquant cela devant un tribunal?*
- (vi) *Comment se sentiraient ma famille et mes amis s'ils savaient ce que j'ai fait?*

Écoutez ce que l'on dit autour de vous. Si vous vous voyez en train d'écouter ou de dire des phrases comme celles-ci, il est probable que vous soyez face à un dilemme :

- (i) *“Personne ne doit jamais savoir”.*
- (ii) *“La question est de le faire, peu importe comment”.*
- (iii) *“Tout le monde le fait, ce n'est pas grave”.*
- (iv) *“Ce n'est pas grave, ici nous faisons les choses comme ça”.*
- (v) *“Je ne veux rien savoir”.*



3

CODE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VALEURS FONDAMENTALES DE SAICA

2 TRAVAIL EN ÉQUIPE

2.1 Santé et sécurité au travail

Chez SAICA, nous nous engageons à conserver un cadre de travail sécurisé et sain

Assurez-vous de bien connaître et de comprendre les normes de sécurité et de santé au travail, se référant à votre poste et votre cadre de travail

- (a) Une des principales priorités de SAICA est l'engagement de prévenir les risques au travail et de promouvoir la sécurité.
- (b) SAICA fait ses meilleurs efforts pour minimiser le risque d'accidents et de maladie de ses employés.
- (c) SAICA est tenu de maintenir un cadre de travail sûr en mettant en œuvre toutes les normes et pratiques nécessaires en matière de sécurité et de santé dans toutes les activités de SAICA.
- (d) SAICA est tenu d'améliorer de façon continue la santé et la sécurité dans l'espace de travail à travers les actions suivantes :
 - (i) *Évaluer les risques liés aux tâches, équipement et installations.*
 - (ii) *Planifier, mettre en œuvre et diffuser de façon adéquate des activités, en utilisant un équipement et des pratiques de travail sûres, ainsi que des moyens de protection efficaces pour prévenir les accidents et les maladies.*
 - (iii) *Fournir l'information et la formation nécessaires pour que la structure organisationnelle de l'entreprise puisse assumer ses responsabilités et garantir des conditions de travail sûres.*
 - (iv) *Analyser tous les accidents et incidents pour en tirer les leçons et éliminer ou contrôler les causes qui les ont provoqués.*
- (e) Vous devez vous assurer de bien comprendre les obligations en matière de santé et de sécurité qu'implique votre poste de travail et de demander de l'aide en cas de besoin. Vous ne devez pas prendre de risques ou faire courir un risque à autrui.
- (f) Vous devez arrêter votre tâche si vous considérez qu'elle n'est pas sûre, et intervenir si vous estimez que les actions ou les règles mises en place par SAICA ne permettent pas d'atteindre un niveau nécessaire en terme de sécurité et de santé des personnes. Dans tous les cas, adressez-vous d'abord auprès de votre responsable.

Nous tous qui travaillons chez SAICA, ainsi que nos collaborateurs, devons respecter la diversité, l'intégration et un mode de relation non-discriminatoire

Nous voulons que SAICA soit une entreprise au sein de laquelle chaque travailleur puisse développer son meilleur potentiel et soit reconnu pour cela. C'est pour cela que nous travaillons en équipe

2.2

Diversité, intégration et non-discrimination

- (a) SAICA s'engage à offrir un espace de travail varié. SAICA cherche activement à engager, développer et garder des personnes talentueuses aux origines et de profil variés.
- (b) Tous les employés doivent être traités respectueusement et doivent avoir les mêmes opportunités afin de contribuer pleinement au succès de SAICA en fonction de leurs capacités et compétences individuelles.
- (c) Les croyances religieuses ou politiques personnelles des employés doivent être respectées et ne doivent pas faire l'objet de critiques.
- (d) Les employés de SAICA ne doivent ni discriminer ni harceler aucun collègue ou collaborateur. SAICA ne tolérera aucune pratique abusive ou discriminatoire en raison de l'âge, origine, couleur, état civil, condition de santé, handicap physique ou mental, nationalité, religion, idéologie politique ou syndicale, sexe, orientation sexuelle, identité de genre ou n'importe quel autre facteur établi par la loi.

2.3

Rendement et récompense

- (a) SAICA favorise un espace de travail qui encourage les employés à développer leurs talents, leurs carrières professionnelles, leur créativité et à atteindre un rendement élevé.
- (b) SAICA respecte le droit de ses employés à se syndiquer et à adhérer à d'autres types de représentations prévues par la législation nationale.
- (c) Les revenus et les salaires seront versés dans les délais établis et en accord avec les conventions de référence.

2.4

Droits de l'Homme

SAICA s'engage à respecter intégralement les Droits de l'homme des Nations Unies dans le développement de ses activités.

Le respect des Droits de l'homme est le fondement de notre relation

**3**

CODE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VALEURS FONDAMENTALES DE SAICA

3 PROTECTION DE NOS ACTIVITÉS

3.1 Sauvegarder nos actifs

Comme travailleur de SAICA, il est très important que vous contribuiez à protéger la Société et en conséquence, son avenir

Tous et chacun de nous devons aider à protéger les actifs, non seulement les actifs physiques mais également la technologie, les informations sensibles sur les produits et les processus, le know how et la propriété industrielle et intellectuelle

- (a) SAICA dispose d'une large variété d'actifs, de technologies et d'informations commerciales sensibles protégées, ainsi que des droits de propriété intellectuelle, essentiels pour ses activités, lesquels seront protégés contre toute utilisation ou diffusion non autorisée.
- (b) Tous les employés de SAICA ont la responsabilité de protéger toute information confidentielle liée à SAICA, ses produits et activités, y compris les informations financières, les stratégies commerciales et de marketing, les modèles de développement, les processus internes, la technologie et les systèmes.
- (c) À moins que vous n'ayez l'autorisation préalable et expresse de la direction, vous ne devez pas diffuser d'informations confidentielles de SAICA à des tiers (par exemple, fournisseurs, clients ou autres collaborateurs) sans vous être assuré qu'il existe un accord en vigueur adéquat pour protéger l'information confidentielle contre toute divulgation non autorisée.
- (d) Le personnel de SAICA ne doit pas faire une mauvaise utilisation des actifs de SAICA ni permettre que d'autres le fassent.
- (e) L'infrastructure et le système de communication de SAICA ne doivent être utilisés qu'à des fins professionnelles légitimes, ou à des fins autorisées par la direction. SAICA ne tolère pas l'utilisation de son système d'information pour accéder, copier, stocker ou transmettre tout type d'information ou données considérées nuisibles, obscènes ou inappropriées.
- (f) En vue de promouvoir la sécurité, d'empêcher de possibles intrusions et de gérer son système de communication, SAICA a le droit de contrôler, conformément aux dispositions de la législation en vigueur, son infrastructure et son système de communication.

3.2

Protection de données/Vie privée des employés

- (a) SAICA respecte la vie privée de ses employés, conformément aux dispositions de la législation en vigueur et des pratiques de l'entreprise.
- (b) SAICA peut réviser et contrôler périodiquement les messages et les registres des appels pour des raisons de sécurité et commerciales, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

3.3

Réputation: les médias et autres communications

- (a) SAICA prétend être transparent et ouvert dans ses communications vis-à-vis de tous ses partenaires, sans pour autant divulguer des informations sensibles qui pourraient nuire aux intérêts de SAICA.
- (b) Seuls les porte-paroles officiels de SAICA pourront communiquer des informations à des tiers concernant les résultats financiers et les objectifs de SAICA.
- (c) SAICA dispose de contrôles et de processus internes appropriés pour garantir que les registres de comptabilité et des finances respectent les conditions légales et réglementaires.

Nous devons protéger les connaissances et la Confidentialité des informations concernant nos employés; et protéger aussi la réputation de l'entreprise dans les médias et les communications adressées vers l'extérieur



3

CODE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VALEURS FONDAMENTALES DE SAICA

4 GESTION DE NOS ACTIVITÉS

4.1

Politique anti-pots-de-vin et anti-corruption

Chacun de nous doit respecter la Directive Antifraude et Anti-Corruption de SAICA

Si vous êtes informés d'une quelconque tentative de corruption ou en suspectez l'existence, vous devez le signaler

- (a) SAICA ne tolère aucune forme de pot-de-vin ou de corruption. SAICA respecte toutes les lois et réglementations en vigueur vis-à-vis des pots-de-vin et de la corruption partout où elle développe ses activités. Tous les employés sont tenus de suivre la Politique Anti-pots-de-vin et Anti-corruption de SAICA.
- (b) Les paiements aux distributeurs, conseillers, consultants, fournisseurs et autres parties doivent être réalisés, uniquement et exclusivement, qu'en contrepartie de produits achetés ou de services rendus et en aucun cas dans des conditions qui pourraient être caractéristiques d'un pot-de-vin.
- (c) Les travailleurs de SAICA, tout comme toute autre personne réalisant des activités au nom de SAICA (comme par exemple ses mandants), ne pourront accepter ni offrir des cadeaux, pourboires ni aucun autre avantage qui de façon objective pourrait laisser croire être de nature à influencer des décisions publiques ou commerciales, ou laisser supposer une mauvaise pratique commerciale.
- (d) Les avantages et les cadeaux doivent rester raisonnables et conformes aux dispositions légales du pays dans lequel ils sont offerts/reçus, et SAICA doit les enregistrer avec précision. La Politique Anti-pots-de-vin et Anti-corruption de SAICA fournit des règles en la matière.
- (e) Vous devez alerter votre responsable en cas de pots-de-vin ou de soupçons ou d'accusations de pots-de-vin. En cas de doute, demandez toujours conseil sur l'attitude à avoir ou sur l'application des règles. Voir la Section 6 ci-après.

4.2

Conflits d'intérêts

Nous devons éviter toute situation qui risquerait d'entraîner des conflits, réels ou potentiels, entre les intérêts de SAICA et ceux de chacun

- (a) Tous les employés de SAICA doivent faire preuve de loyauté professionnelle envers SAICA et toutes les décisions relatives aux activités doivent être prises de manière à préserver les intérêts de SAICA, et non des intérêts particuliers.
- (b) Tous les travailleurs de SAICA sont tenus d'éviter toute situation susceptible de les placer en situation de conflit d'intérêt avec SAICA. Si vous n'êtes pas sûr si une transaction, activité ou relation peut créer un conflit d'intérêt, référez-vous aux consignes de ce Code (Voir la Section 6 ci-après).

Évitez les situations qui compromettraient nos principes de concurrence et si vous avez des doutes sur la légalité de vos actes, demandez avant d'agir

4.3

Concurrence/Entente

Nous misons sur un marché compétitif et juste qui rétribue l'innovation et l'efficacité. SAICA est un groupe innovant et efficace grâce aux efforts quotidiens de tous et seul un scénario de concurrence libre récompensera cet effort

- (a) SAICA croit à la libre concurrence et s'engage à respecter la législation sur la concurrence et les ententes en vigueur partout où elle développe ses activités. Tous les employés doivent éviter des situations qui puissent conduire à des comportements illicites et anticoncurrentiels, et notamment la conclusion d'accords avec des concurrents, clients, fournisseurs et autres collaborateurs.
- (b) Vous devez respecter ce qui suit:
- (i) *Ne jamais signer des contrats (qu'ils soient écrits ou verbaux) et ne parlez jamais avec un concurrent sur:*
 - les prix des produits pratiqués par SAICA auprès de ses clients;
 - les conditions d'approvisionnement proposées ou accordées à ses clients;
 - quels sont les clients ou les zones géographiques auprès desquels SAICA envisage de développer son activité ou développe déjà son activité;
 - les réponses de SAICA aux propositions ou demandes d'appel d'offre formulées par des clients et/ou la participation de SAICA dans les procédures d'attribution; ou
 - les volumes de produits que SAICA prétend produire ou fournir sur le marché;
 - (ii) *Ne révélez à aucun concurrent des informations sensibles sur SAICA qui puissent influencer la concurrence, et notamment les informations portant sur les prix, les appels d'offre en cours, les conditions de vente, la part de marché de SAICA, les coûts de production ou les marges réalisées, les plans et initiatives stratégiques de développement de SAICA;*
 - (iii) *Ne permettez pas qu'un concurrent révèle à SAICA une information portant sur la concurrence. Si jamais une information de ce genre est portée à votre connaissance sans l'avoir demandée, opposez-vous immédiatement à sa divulgation et référer vous aux consignes de ce Code (Voir la Section 6 ci-après);*
 - (iv) *Faites attention avant d'accepter toutes restrictions à nos clients, partenaires, fournisseurs ou autres collaborateurs sur ce qu'ils peuvent acheter ou vendre et dans quelles conditions;*
 - (v) *Révélez tout comportement anticoncurrentiel ou toute accusation anticoncurrentielle. Si vous avez des doutes sur l'attitude à avoir ou si vous avez besoins de conseils, référer-vous à ce Code. Lisez la section 6 ci-après. Vous y trouverez davantage d'indications dans le Programme de compétitivité du Groupe SAICA.*

**3**

CODE DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VALEURS FONDAMENTALES DE SAICA

Chez SAICA, nous nous engageons à traiter tous nos clients, fournisseurs et partenaires de manière juste et intègre

4.4

Travailler avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs

- (a) SAICA a pour objectif de traiter tous ses clients, fournisseurs et autres collaborateurs avec équité et intégrité.
- (b) SAICA cherche à devenir le fournisseur de référence de tous ses clients, en offrant des produits et des services de qualité supérieure à travers des pratiques honnêtes et justes.
- (c) SAICA respecte la confidentialité des informations commerciales sensibles qui nous sont communiquées, n'utilise lesdites informations que de manière licite et à des fins uniquement commerciales, et respecte toute autre obligation contractuelle ou légale en rapport avec cette confidentialité.
- (d) Dans ses prix et pratiques publicitaires, SAICA respecte les normes légales et éthiques en vigueur.
- (e) Pour sélectionner ses fournisseurs et ses partenaires, SAICA s'engage à choisir les parties qui défendent les mêmes valeurs fondamentales que SAICA et qui s'engagent à respecter les mêmes pratiques commerciales éthiques que SAICA.
- (f) SAICA espère que ses clients, fournisseurs et collaborateurs adhéreront intégralement aux valeurs fondamentales et aux principes de pratiques commerciales éthiques exposés dans ce Code.
- (g) SAICA aura le droit de s'assurer de la parfaite conformité légale et éthique de ses clients, fournisseurs et collaborateurs.
- (h) En cas de manquement, le client, le fournisseur ou le collaborateur devra entreprendre les actions nécessaires pour corriger le défaut et empêcher que cela se reproduise. Si le manquement à une obligation importante se répète et en absence d'un plan d'action efficace pour y remédier, SAICA reconsidérera la relation commerciale et se réservera le droit d'y mettre fin, le cas échéant.

4.5

À l'égard des informations confidentielles et des droits de propriété de tiers

- (a) SAICA agira avec intégrité et protégera les informations en sa possession qui sont confidentielles et/ou protégées par un droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers, et notamment à ses clients, fournisseurs, partenaires ou collaborateurs.
- (b) SAICA n'obtient pas d'informations sur la concurrence par des moyens illégaux ou immoraux. SAICA ne demande à des tiers ni n'utilise des informations appartenant à un tiers dont SAICA sait qu'il est lié par un engagement de confidentialité.

SAICA agit en toute intégrité et protège les informations confidentielles ou assujetties aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle, que celles-ci lui appartiennent ou proviennent de tiers

4.6

Qualité

Nous espérons que tous nos clients, fournisseurs et partenaires adhèrent aux valeurs et aux principes de respect de la loi et de comportement éthique inclus dans notre Code

SAICA cherche à :

- (a) Satisfaire ses clients ou toute personne intéressée en s'adaptant rapidement à leurs besoins, exigences et objectifs.
- (b) Fabriquer des produits et fournir des services fiables pour les clients et les usagers.
- (c) Mettre la priorité sur la Prévention. Identifier et évaluer les impacts et les risques liés à la qualité afin de définir une stratégie de contrôle permettant de mettre en place des solutions pour les minimiser.
- (d) Utiliser les meilleures techniques disponibles pour planifier et améliorer les procédures, produits et services, en encourageant la recherche, le développement et l'innovation.
- (e) Former ses employés et les impliquer dans les objectifs et buts du Groupe, en prenant en compte leurs suggestions et en créant un climat de participation, de communication et de travail en équipe.
- (f) Sélectionner des fournisseurs soucieux de la qualité et coopérer avec eux et avec les autres parties intéressées pour ajouter de la valeur à tout le cycle du papier.
- (g) Fournir une assistance à nos clients pour qu'ils puissent obtenir un maximum de bénéfices de nos produits et services.
- (h) Améliorer de façon continue le Système de gestion de qualité, en espérant que cela nous permettra de maintenir le leadership et la compétitivité du Groupe.

Chez SAICA, nous nous engageons à fabriquer nos produits et à réaliser nos services en suivant un contrôle strict de qualité et de sécurité, en misant sur la prévention, en appliquant les meilleures techniques et pratiques à notre disposition, en formant nos employés, en les impliquant dans les objectifs et les défis du Groupe, et en créant un climat de participation, de communication et de travail sécurisé



3

5 NOTRE PLACE **DANS LE MONDE**

5.1 **Environnement**

SAICA s'engage à :

- (a) Intégrer la prévention de la pollution dans tous les domaines de notre gestion, avec l'engagement de promouvoir des améliorations continues à notre comportement environnemental. Pour ce faire, nous fixons des buts et des objectifs environnementaux et révisons périodiquement le rendement des indicateurs environnementaux.
- (b) Promouvoir le recyclage, en établissant l'utilisation de matériaux recyclés.
- (c) Prévenir, contrôler et diminuer l'impact de nos activités sur l'environnement, en mettant en place les mesures nécessaires pour empêcher l'impact des nouveaux développements.
- (d) Utiliser les meilleures techniques disponibles dans la conception de processus afin d'optimiser la consommation des ressources naturelles, réduire les émissions, diminuer la production de déchets et la consommation énergétique, et améliorer ainsi l'efficacité des processus et le recyclage de déchets.
- (e) Faire que nos travailleurs s'engagent dans les objectifs et buts du Groupe, en tenant compte de leurs suggestions et en créant un climat de participation, de communication et de travail en équipe. Encourager la formation de notre personnel.
- (f) Maintenir une attitude de coopération et communication transparente vis-à-vis des clients, des fournisseurs et de toute autre personne intéressée, ainsi qu'avec les autorités environnementales, en fournissant une information transparente sur nos activités et nos résultats en matière de gestion environnementale.
- (g) Travailler à l'amélioration du Système de gestion environnemental, avec la certitude que cela conduira à l'amélioration de nos résultats environnementaux.

Chez SAICA, notre objectif est d'améliorer l'efficacité des processus et la récupération des déchets pour leur future mise en valeur, en encourageant le recyclage, dans le contexte d'une économie circulaire et avec un objectif de suppression totale de la mise en décharge

Dans notre secteur, nous nous engageons à utiliser les meilleures techniques à notre disposition en matière de conception des processus pour optimiser la consommation des ressources naturelles, réduire les émissions, et minimiser la génération des déchets et la consommation énergétique

SAICA s'engage à implanter et à préserver les exigences associées à la Chaîne de Contrôle, pour promouvoir une consommation de papier provenant de sources responsables, encourager une utilisation durable des ressources, en contribuant à réduire l'exploitation intensive des forêts

5.2

Traçabilité

SAICA s'engage à mettre en œuvre et à maintenir les conditions requises de la Chaîne de traçabilité afin de s'assurer que sa consommation de papier provient de fournisseurs responsables et ainsi encourager l'utilisation responsable des ressources, en contribuant ainsi à réduire l'exploitation forestière intensive. Par conséquent, SAICA identifie l'origine des matériaux recyclés utilisés et travaille avec des fournisseurs certifiés.

SAICA s'engage aussi à contrôler les sources des fibres de bois et affirme publiquement qu'elle n'est pas impliquée directement ni indirectement dans:

- a) Le commerce illégal de bois ou des produits de bois;
- b) La violation de droits de l'Homme ou des droits traditionnels de l'exploitation forestière;
- c) La destruction des aires forestières protégées;
- d) La conversion de forêts naturelles en plantations ou à d'autres usages;
- e) L'introduction d'organismes génétiquement modifiés dans l'exploitation forestière;
- f) La violation des Conventions de l'OIT ou des conditions de santé et sécurité sociales et professionnelles que soutient cette organisation.

SAICA informera toute personne intéressée sur les produits SAICA certifiés que nous proposons, le périmètre de notre Chaîne de traçabilité de nos différents sites ("Multi-site") et sur la méthode pour gérer toute plainte en rapport avec ce sujet.

5.3

Bien-être social

- (a) SAICA s'engage à contribuer au développement et au bien-être social des communautés dans lesquelles elle développe ses activités, en offrant ses produits et services de façon efficace et rentable, en encourageant des opportunités d'emploi attractives et en investissant dans ses ressources humaines grâce à la formation et au développement.



3

CODE DE **CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE**
ET **VALEURS FONDAMENTALES** DE SAICA

6 COMMENT RÉVÉLER UN PROBLÈME ET CHERCHER UNE ASSISTANCE?

Notre Code est fondé sur des principes qui ne laissent aucune place à la peur des représailles, si vous dénoncez en toute bonne foi une situation de non-respect

SAICA s'engage à appliquer toutes les lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'à atteindre les normes éthiques exposées dans ce Code.

SAICA s'engage aussi à maintenir un espace de travail dans lequel tout le monde se sente libre de poser des questions ou de partager des difficultés sur le respect de la loi et des règles éthiques sans peur de sanctions.

Si vous avez des doutes sur les règles du présent Code ou sur n'importe quelle autre politique du Groupe SAICA à l'égard de l'éthique et de la conformité réglementaire, vous devez aborder ce sujet avec votre responsable direct ou avec une personne de l'équipe de Conformité réglementaire de SAICA, au niveau du site, pays, groupe.

N'hésitez pas à demander de l'assistance; il est vivement conseillé de recourir à l'aide d'une personne qualifiée plutôt que d'ignorer une difficulté éthique ou réglementaire source de conséquences plus graves à long terme.

Si vous avez fait l'objet ou avez vu des comportements immoraux ou illégaux sur votre lieu de travail ou si vous êtes dérangés par un manquement aux règles décrites dans ce Code ou dans n'importe quelle autre politique du Groupe SAICA vous devez signaler ces faits (en personne, par téléphone ou par courrier électronique ou postal) au plus vite.

SAICA a des règles strictes qui garantissent que tout employé qui signale, de bonne foi, un problème ne fera pas l'objet de sanctions disciplinaires ni de censure.

Nous comptons sur votre collaboration



CODE ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

SAICA Groupe
San Juan de la Peña, 144
50015 Zaragoza (España)
T. +34 976 103 100
T. +34 976 103 110

www.saica.com
compliance@saica.com